Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne

Formation certifiante

OBJECTIFS

- Définir une stratégie économique et de production pour développer un ou plusieurs ateliers agricoles selon les principes de l'agriculture paysanne.
- Dimensionner la taille de ses ateliers de production au regard de ses objectifs de production, de revenus ou de commercialisation
- Définir les investissements nécessaires au projet pour les planifier et sécuriser le démarrage de l'activité et son développement.
- Identifier les différentes sources de financement extérieures du projet pour les mobiliser et viser l'équilibre de son plan de financement.
- Évaluer la rentabilité économique de son projet d'après ses hypothèses de dimensionnement initiales, élaborer son compte de résultat prévisionnel pluriannuel et vérifier la viabilité du projet
- Construire son prévisionnel de trésorerie à partir du plan de production, du plan de financement et du compte de résultat prévisionnel, pour identifier les forces, faiblesses, points de vigilances et périodes critiques pour la trésorerie du projet
- Analyser son prévisionnel global au regard de ses objectifs de départ, de ses besoins privés, des contraintes de la ferme dans son environnement et des principes de l'agriculture paysanne, pour valider le dimensionnement initial ou mieux l'adapter aux aspirations du porteur de projet.

ENJEUX

La maîtrise de sa stratégie et des prises de décision sur sa ferme implique que le·la paysan·ne puisse conserver son autonomie, y compris dans la gestion de son budget. La vivabilité de son projet étant aussi primordiale, le·la futur·e paysan·ne doit penser à l'organisation de son travail, en termes de temps passé notamment, en lien avec les éléments économiques qui en résultent.

CONTENU

J1 :
- Tour de table et recueil des besoins des stagiaires
- Savoir évaluer ses besoins privés
- Savoir établir un plan de financement : questionner ses besoins en investissements et sa capacité financière
- Rappel sur les statuts sociaux, juridiques et fiscaux et clarification de sa situation personnelle

J2 : - Comprendre l'outil de système de production
- Poser son système technique
- Savoir faire un plan de trésorerie prévisionnel mensuel

J3 : - Savoir faire un compte de résultat et analyser les facteurs de rentabilité
- Comprendre la TVA et calculer l'intérêt d'y être assujetti.e ou pas

J4 : - Connaître les obligations administratives avant et après l'installation
- réaliser un diagnostic technico-économique
- Définir un plan d'action

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La formation se composera de séances en salle avec présentation théorique dynamique par support numérique et paper-board, tours de table, échanges entre les participants, travail en sous-groupes. Documents repère remis aux stagiaires.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADEAR 09

DURÉE : 4 jour(s)

DATE LIMITE : 13/01/2023

MODALITÉS D'ACCÈS
Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation.

TARIFS

Adhérent	**896 €**
Non adhérent	**916 €**

Finançable par le fond de formation Vivea

Formation prise en charge par le CPF et le Pole Emploi pour les porteurs de projet. Nous contacter pour plus d'informations

ATTESTATION
Aucune

RENSEIGNEMENTS
Maxime Moine
adear.09@orange.fr
ADEAR Ariège
ADEAR 09
32 Av du Général de Gaulle
09000 Foix
06.70.04.55.30

MENTIONS
Pour s'inscrire, contactez-nous par mail, p ar tél ou envoyez-nous le bulletin d'inscrip tion. Toute inscription fait l'objet d'une conf irmation écrite.

SATISFACTION : 92%

NOTE : Repas du midi partagé et tiré du sac .

MOYENS MATÉRIELS

Projections via vidéoprojecteur
Travail sur paperboard avec feutres
Travail sur support de formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Les capacités acquises par les stagiaires seront évaluées au travers d'un bilan oral réalisé à la fin du stage. Une grille d'auto-évaluation des acquis sera également délivrée aux stagiaires à l'issue de la formation.

En parallèle, et afin d'obtenir la certification, un dossier d'évaluation du candidat sera demandé, à remettre au formateur au plus tard 1 mois après la fin de la formation. Sur la base d'outils fournis par l'organisme (trame de présentation du projet et tableur informatique), il comprendra :
• un descriptif du projet,
• un plan de financement prévisionnel sur 3 ans,
• un compte de résultat prévisionnel sur 3 ans,
• un plan prévisionnel de trésorerie sur 1 an au moins.

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Formation portée par l'ARDEAR Occitanie
N°OF : 91 30 02 803 30

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualicert

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
14/02/2023	Adear 09 32 Avenue du général de Gaulle 09000 Ariège	Claire Faure et Mireille Millet, accompagnatrices ADEAR
13/02/2023	Adear 09 32 Avenue du général de Gaulle 09000 Ariège	Claire Faure et Mireille Millet, accompagnatrices ADEAR
09/02/2023	Adear 09 32 Avenue du général de Gaulle 09000 Ariège	Claire Faure et Mireille Millet, accompagnatrices ADEAR
06/02/2023	Adear 09 32 Avenue du général de Gaulle 09000 Ariège	Claire Faure et Mireille Millet, accompagnatrices ADEAR

THÈMES

S'installer en AP

FINANCEURS

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)